

Développements actuels du droit d'asile

Un congrès juridique de l'OSAR

Le jeudi 16 septembre 2021

Informations Le deuxième congrès juridique de l'OSAR de l'année est consacré aux développements actuels du droit d'asile.

Le matin, la jurisprudence est au centre du congrès : la première présentation se focalise sur les développements de la jurisprudence du Tribunal administratif fédéral en ce qui concerne les questions de fond (statut de réfugié et octroi de l'asile, obstacles à l'exécution du renvoi) aussi bien que de procédure et de regroupement familial. Une autre conférence traite des derniers développements dans le domaine Dublin et États tiers sûrs, en s'intéressant plus particulièrement à l'Italie et à la Grèce.

Comme cette année a aussi été marquée par la Covid, une contribution souligne les répercussions de la pandémie sur certains aspects du droit des étrangers, ainsi que sur l'hébergement des requérants d'asile dans les cantons.

L'après-midi, la discussion portera sur un choix de thèmes d'actualité liés au droit d'asile et abordés sous l'angle de la pratique : alors qu'un atelier étudie la traite des êtres humains en tant que motif d'asile, un autre, spécialement destiné aux acteurs de la procédure accélérée, examine à la loupe la prise de position sur l'ébauche de décision en la matière.

Deux autres ateliers seront animés chacun par un duo d'expert-e-s interne à l'OSAR, affectés respectivement au service juridique et à l'analyse-pays : par une approche interdisciplinaire, les participant-e-s analysent la situation en Syrie et au Sri Lanka et la manière dont les autorités suisses en charge de l'asile l'évaluent.

Public cible :

Cette formation continue s'adresse principalement aux praticien-ne-s du droit d'asile, aux collaboratrices et collaborateurs des bureaux de conseil juridique, aux avocat-e-s et aux collaboratrices et collaborateurs des autorités et des tribunaux. Elle est aussi ouverte à toute personne intéressée par le droit d'asile.

Déroulement/méthode	Présentations et ateliers
Langues	Les présentations auront lieu en français et allemand et feront l'objet d'une traduction simultanée dans l'autre langue. Les ateliers sont proposés en partie en allemand, en partie en français et en partie dans les deux langues.
Date / Heure	jeudi 16 septembre 2021 9h15 – 17h00
Lieu	Hotel Kreuz, Zeughausgasse 41, 3011 Berne https://kreuzbern.ch/contact/?lang=fr
Mesures de protection	Le congrès juridique se déroulera sous la forme d'un événement en présentiel, dans le respect des mesures de protection en vigueur.
Inscription	L'inscription a lieu en ligne. Cliquez ici pour vous inscrire Délai d'inscription: jeudi 9 septembre 2021 Nombre de participants limité. Vous recevrez une confirmation après inscription.
Tarif	Un forfait de CHF 330.- est perçu pour la participation au congrès. Il comprend les rafraîchissements servis pendant les pauses, le repas de midi et les supports de cours. Pour les personnes en cours de formation (avec attestation) ou en difficultés financières (selon accord individuel), les frais de participation se montent à CHF 180.-. Forfaits de CHF 300.- par personne en cas d'inscription par groupe (au moins 5 personnes) de la même organisation
Questions	Vous avez des questions ? Nadine Hagen se tient à votre disposition pour toute demande d'informations : Nadine.Hagen@osar.ch , 031 370 75 81 Vous trouverez également des informations concernant ce congrès juridique sur notre site internet : https://www.osar.ch/offre-de-formation/offres-pour-adultes/formations-continues-juridiques/developpements-actuels-du-droit-dasile